

15
16
17

JUIN

RIUESS

- XI^e RENCONTRES du RIUESS -
Réseau inter-universitaire de
l'économie sociale et solidaire

POITIERS

Faculté de Droit et des Sciences sociales
Faculté de Sciences économiques

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE TRAVAIL

**Evaluer le soutien régional aux
délégations de France Active : de la
création et de la consolidation des
emplois à la fois au sein des
délégations, et dans les entreprises
solidaires accompagnées.**

Pascal Glémain

Docteur-HDR en sciences économiques (Université de
Rennes 2). Professeur, ESSCA ceRESS- PRES
L'UNAM.

Emmanuel Bioteau

Docteur en géographie. Maître de conférences. Eso-
Angers UMR 6590 (CNRS) ESO, Université d'Angers
PRES L'UNAM

www.riuess.org/



Evaluer le soutien régional aux délégations de France Active :
de la création et de la consolidation des emplois à la fois au sein des délégations, et dans les
entreprises solidaires accompagnées.

Proposition de communication - Titre provisoire.

Par

Pascal Glémain¹, et Emmanuel Bioteau²

Axe 1 : Existe-t-il une spécificité de l'emploi et de l'organisation du travail dans le champ de l'ESS ? *Sous thème : Peut-on évaluer les impacts de la finance solidaire sur la consolidation et la création d'emplois ?*

Papier :

Emploi et impacts sur l'emploi des délégations France Active en régions.

Evaluation des apports à l'emploi d'un financeur solidaire.

Il est deux manières d'appréhender la question de l'emploi en sciences économiques. La première, quantitative, dévoile que : « *Le « tiers secteur », est un acteur économique important avec 10 % de l'emploi salarié dans les coopératives, mutuelles, associations et fondations* » (Bisault, 2011). La seconde, qualitative, cherche « *à améliorer les connaissances de la qualité de l'emploi dans les Organisations de l'ESS (OESS) dans une perspective comparative avec le secteur privé lucratif et le secteur public, et à situer les OESS en région (...) relativement aux autres régions* » (Maisonasse et al., 2010 : au sujet de la Région PACA). Mais dans tous les cas, comme le soulignent ces derniers auteurs : « *Parfois pointée du doigt pour ses difficultés à assumer sa fonction employeur, parfois saluée pour sa capacité d'innovation sociale, l'Economie sociale et solidaire (ESS) reste méconnue du point de vue de sa contribution à l'emploi* ». En d'autres termes, on s'interroge sur la capacité des entreprises de l'ESS à créer ou à consolider les emplois, dans leurs différents champs d'activités. Mais, pour qu'il y ait activité économique, il faut qu'il y ait finances et/ou financements. Or, si l'on peut connaître assez facilement les emplois créés et/ou consolidés par les différents acteurs bancaires coopératifs, il n'en va *a priori* pas de même pour le secteur des finances solidaires lui-même.

C'est à ce constat que nous allons tenter de répondre d'une part en précisant la méthodologie adoptée pour le terrain Ile-de-France observé, et en discutant les premiers résultats obtenus pour les délégations régionales de France Active en Ile-de-France et en Pays-de-la-Loire, d'autre part. Nous proposons ici une analyse de cas afin de discuter à la fois la méthodologie adoptée, et les hypothèses posées. Notre démarche allie par ailleurs les apports de la cartographie et du diagnostic territorial à la démarche de suivi statistique de l'emploi. Nous disposons au final d'un panorama des dynamiques spatiales de l'emploi, dans ces deux régions.

1. De la création ou de la consolidation des emplois au sein même des finances solidaires : une nouvelle question de recherche en ESS.

Entre viabilité et mission sociale, les acteurs de la finance solidaire située évoluent en France entre tensions et équilibre. En effet, ces acteurs cherchent à soutenir leur objectif de consolidation ou de création d'emplois au niveau local pour des publics fragiles, tout en ayant le souci de renforcer leur modèle économique, condition impérative de leur survie à long

¹ Docteur-HDR en sciences économiques (Université de Rennes 2). Professeur, ESSCA ceRESS- PRES L'UNAM. pascal.glemain@wanadoo.fr 06 36 13 17 94

² Docteur en géographie. Maître de conférences. Eso-Angers UMR 6590 (CNRS) ESO, Université d'Angers PRES L'UNAM emmanuel.bioteau@univ-angers.fr

terme. Ainsi France Active, que nous suivons ici, annonce 31.696 créations ou consolidations d'emplois ces cinq dernières années en France entière grâce à l'épargne solidaire qui soutient son action (www.franceactive.org – carte interactive – page consultée le 30.05.2011). Dès lors, ces acteurs présentent une stratégie à la fois externe et interne qu'il convient d'analyser à partir de l'économie des territoires et de la microéconomie des acteurs.

11. Des acteurs au service du développement local et à la recherche d'un modèle économique viable.

Il y a tout juste cent ans, le Ministre des Finances Caillaux s'interrogeait quant à la création de banques spécialisées dans le crédit à la petite et moyenne industrie par des exemptions d'impôts, et des subventions publiques. Il posait indirectement l'hypothèse selon laquelle le système de financement local accompagne le développement du tissu productif local, en lui offrant les capacités de financement dont il a besoin pour se développer. Ce rôle d'intermédiation revenait avant 1984, comme le rappelle Parpais (2004, 115), aux trois réseaux coopératifs suivants : les caisses du Crédit Agricole pour les activités agricoles et rurales ; les Banques Populaires pour les activités de l'artisanat, du commerce et de la petite industrie ; et, les caisses du Crédit Mutuel pour les activités d'intérêt général local. Ces banques locales ont longtemps été des acteurs incontournables du développement local. Au début des années 2000, elles octroyaient encore plus de 60% du total des crédits aux PME-PMI, finançant trois PME sur cinq. A ces titres, elles ont été et sont encore des banques du développement local et de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, en s'adressant à des clientèles moins rémunératrices que celles des banques commerciales et à des territoires non couverts par ces mêmes banques.

Pour autant, les banques coopératives ont dans leur ensemble participé largement au creux bancaire des années 1990-2000, laissant à la marge des entreprises et des clientèles au-dessous d'un certain seuil de rentabilité. En outre, la financiarisation des économies depuis les années 1960, la déréglementation avec pour conséquence le décloisonnement depuis les années 1980³, les ont amenés à sacrifier une partie de la solidarité qu'elles portaient de façon historique depuis la fin du 19^{ème} siècle (Richez-Battesti, Gianfaldoni *et al.*, 2006), pour se comporter en banque « à part entière ». En effet comme le soulignent Aglietta et Scialom (1997, 8) : « *les réglementations de structure qui conditionnent directement l'organisation de l'industrie bancaire influencent la présence de firmes étrangères sur le marché, la taille des banques, la fréquence et le type de fusion, d'acquisition, et de participation* ». Il en résulte une certaine homogénéisation des stratégies qui aboutit elle-même à un modèle de banque universelle agissant sur un marché moins réglementé, et qui limite de fait les perspectives de rentes oligopolistiques. Les banques coopératives se sont transformées en groupes bancaires coopératifs. Elles ont laissé place à de nouveaux acteurs auprès des clientèles plus fragiles, jugées moins rentables : les financiers solidaires (Glémain et Taupin, 2007).

Toutefois, l'innovation d'intermédiation bancaire est toute relative. En effet, les acteurs de la finance solidaire semblent s'approprier le « financement relationnel » mais en s'adressant à des très petites entreprises ou à des associations employeurs créant de fait une nouvelle relation de clientèle. En microéconomie bancaire, le « financement relationnel » (*relationship banking*) se caractérise par l'instauration d'un climat de confiance entre la banque et la PME, sur la base d'informations qualitatives (« *soft* ») (compétences des managers, degré d'honnêteté, etc.), et d'assurance de soutien en cas de difficultés (Ongena et Smith, 2000). Nous retrouvons ce modèle économique chez les acteurs de la finance solidaire, dans une

³ Aglietta et Scialom, 1997.

stratégie de production d'un service d'intermédiation de proximité, à la fois géographique et sociale (Glémain *et al.*, 2010).

En théorie microéconomique bancaire, selon Boot (2000), la notion de financement relationnel existe si, et seulement si :

- L'intermédiaire financier obtient une information privilégiée sur l'emprunteur. Cette information doit être inaccessible aux autres investisseurs et suppose un intermédiaire actif en termes d'évaluation et/ou de surveillance.
- L'interaction entre la firme et la banque est répétée (s'inscrit dans la durée) et multiproduits. La durée de la relation et son étendue expliquent d'ailleurs la capacité de la banque à obtenir une information privilégiée sur l'emprunteur.
- L'information est confidentielle.

Les membres du réseau France Active qui nous intéresse ici, au niveau régional en Ile-de-France et en Pays-de-la-Loire, jouent ce rôle d'intermédiaire en charge de la surveillance et du contrôle, dans le cadre d'une relation d'agence : avec les banques coopératives en l'occurrence. Ils détiennent ainsi l'information privilégiée dont ils sont les fournisseurs en vue d'établir une relation de crédit avec les banques. Par conséquent, les acteurs des finances solidaires se trouvent en amont de la relation de clientèle au sens strict car, ce n'est plus le chargé de clientèle lui-même qui détient l'information « *soft* ».

La présence de ces acteurs financiers solidaires génère ainsi une double efficacité au modèle économique du système de financement local :

- D'une part, elle rejette l'hypothèse de problèmes d'agence à l'intérieur même de l'organisation bancaire puisque c'est le financeur solidaire lui-même qui agit pour la banque. Le financeur solidaire agit en lieu et place du chargé de clientèle de la banque qui, lui, « *n'a pas forcément les mêmes intérêts que cette dernière : encouragé par un système de rémunération privilégiant les résultats à court terme, il peut être incité à privilégier le volume d'affaires au détriment d'une évaluation rigoureuse des clients potentiels et existants (Udell, 1989)⁴ ; il peut également être incité à masquer la détérioration d'un client dans l'attente d'une mutation ou privilégier la continuation d'une entreprise non viable du fait de sa proximité relationnelle avec le dirigeant* » (Lopez et Vilanova 2006, 203). Les banques locales observent ainsi une meilleure efficacité dans le financement des entreprises locales, en particulier les TPE et les entreprises d'ESS qu'elles considéraient moins auparavant.

- D'autre part, dans l'absolu, conformément au Modèle de Petersen et Rajan (1995), une relation bancaire étroite est favorable aux entreprises de faible qualité. Or, les TPE et les entreprises « associatives » sont de faible qualité. L'intervention des financeurs solidaires renforce le pouvoir de marché des banques qui acceptent ainsi de répondre aux besoins de financement de ces entreprises de faible qualité en première période. Ce pouvoir de marché est alors endogène au financement relationnel établi. En effet, un emprunteur faisant appel au financement bancaire de type relationnel court seulement le risque d'être informationnellement capturé par la banque qui, au final, le finance (Sharpe, 1990). Le tissu productif des TPE et des entreprises associatives trouve ainsi un moyen d'accès au financement de son activité, les banques locales anticipant une relation profitable dans le futur.

Par conséquent, en théorie, les financeurs solidaires apparaissent bien aux côtés des banques locales, comme des acteurs à part entière du développement soutenable⁵ local. Partenaires des

⁴ Udell G, 1989, « Loan quality, commercial loan review and loan officer contracting », *Journal of Banking and Finance*, 13, pp.367-382.

⁵ Expression plus proche du *sustainable development*, que nous privilégierons à l'expression consacrée, mais imparfaite de développement durable.

banques locales, peuvent-ils être considérés comme des acteurs indépendants de la politique de développement local pour créer ou consolider des emplois en externe, comme en interne ?

12. Des acteurs locaux dépendants de la politique locale de développement ou, la question de la territorialisation en finances solidaires.

Partons d'un exemple régional, celui des Pays-de-la-Loire où le FONDES est l'acteur territorial du réseau France Active⁶. Au terme de l'exercice 2010, le FONDES a accompagné 1393 créateurs d'entreprises individuelles, permettant la création de 930 emplois dans l'économie privée lucrative. L'association a aussi accompagné dans leur développement 259 entreprises de l'ESS, en particulier des associations employeurs, représentant 2000 emplois au total dans l'ESS. Si l'empreinte économique en termes d'emplois externes semble tout à fait significative, cet état de fait ne serait pas possible sans les partenariats bancaires locaux, comme nous l'avons démontré dans le cadre du financement relationnel. Qui plus est, au secteur bancaire local s'ajoutent d'autres acteurs publics régionaux car, sur les 9 millions d'euros engagés en 2010 pour parvenir à ce résultat, 7 millions (soit 77,8%) proviennent de ressources tirées de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)⁷ et du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire. Nous avons bien affaire à un processus de territorialisation de France Active au niveau régional, que l'on confirmera par la suite.

Par territorialisation, nous entendons au sens de Vanier (2009,12) un « *ensemble de processus engagés par les systèmes d'acteurs et/ou d'agents, par les organisations sociales et politiques, par les dispositifs et les procédures ad hoc, par les rapports de force et les mises en tension, par des déterminants économiques et structurels, par des configurations génériques existantes et/ou des configurations particulières émergentes, permettant de faire advenir le territoire, le faire exister, se maintenir et parfois de devenir opératoire* ». Cela traduit le fait que toute décision d'investissement en région repose sur une composante géographique, qu'elle concerne la création d'emplois, l'implication dans les territoires induite par les choix de localisations, permettant de s'impliquer dans les réseaux sociaux et politiques situés.

Or, en économie des territoires, « *on ne peut définir les sous-espaces en lesquels un espace quelconque peut être subdivisé que par les relations qu'ils peuvent entretenir* » (Aydalot, 1981, 12).

A ce titre, l'association FONDES s'appuie sur une équipe de 27 salariés répartis sur 30 sites (7 bureaux principaux et 23 bureaux secondaires), sur les cinq départements composant la région des Pays-de-la-Loire. Cette stratégie de localisation épouse la volonté politique régionale de lutter contre le développement inégal entre les départements de Mayenne et de Vendée, et les trois autres départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, et de la Sarthe (SRADT des Pays-de-la-Loire, 2007). Dans les Pays-de-la-Loire comme dans les autres régions françaises, la dynamique spatiale régionale attendue conditionne l'aide octroyé par la Région et par la CDC à la délégation régionale de France Active. C'est pourquoi, nous pensons qu'il convient d'atteindre le territoire le plus fin possible pour mesurer l'impact en termes d'emplois au niveau local.

⁶ Les données chiffrées sont issues de l'Assemblée Générale du FONDES 2010 qui s'est tenue le mardi 17 mai 2011 à Nantes.

⁷ Dont nous rappelons qu'elle est une institution financière publique, sous contrôle direct du Parlement français. Ainsi : « La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités territoriales et peut exercer des activités concurrentielles. La Caisse des dépôts et consignations est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises. Elle est placée, de la manière la plus spéciale, sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. » Code monétaire et financier Art. L518-2.

A titre d'exemple, en nous appuyant sur les diagnostics économiques et territoriaux du FONDES en région Pays-de-la-Loire sur la période 2005-2010, nous observons sur le secteur des entreprises solidaires (FINES), en 2009, par les deux départements de la Loire-Atlantique (44), et du Maine-et-Loire (49) (Document 1).

Document 1. L'activité FINES en Pays-de-la-Loire, départements 44 et 49.

Suivi des entreprises financées	Nombre		Montant en euros		Emplois	
	(44)	(49)	(44)	(49)	(44)	(49)
Suivi de gestion	53	29	1609846	756162	2340	905
Situations fragiles	21%	28%	151413	90208	178	137
Sinistres	4%	0%	25000	0	31,2	0
Suivi d'impact des entreprises conseillées	53	28			671	304

Source : d'après FONDES, 2009.

Au terme de cette sous-partie, tant au niveau théorique que par l'exemple ligérien que nous avons mis en avant, nous vérifions l'une des intuitions posées par Richez-Battesti (2004)⁸. En effet, nous constatons que les acteurs des finances solidaires se tournent plutôt vers l'accompagnement et vers le financement de très petites entreprises relevant de l'économie privée lucrative (84% des entreprises accompagnées en 2010 par le FONDES), donc « d'activités déjà connues et maîtrisées, au détriment d'activités innovantes » (Richez-Battesti, 2002, 123), alors que les entreprises d'économie sociale et solidaire représentent plus de 68% du total des emplois créés en 2010. Ce paradoxe mérite d'être nuancé car, en l'état actuel de nos connaissances, nous ne disposons d'informations fiables ni sur la qualité des emplois, ni sur le montant des revenus tirés de l'activité économique qu'elle soit entrepreneuriale ou bien salariée. Notre étude en région Ile-de-France devrait nous y aider.

2. Enseignements sur le cas du soutien de la Région Ile-de-France à France Active. Des résultats obtenus aux questions qui restent posées.

En 2008, nous avons conduit pour la Région Ile-de-France avec X. Le Den du cabinet belge Rambøll Management, une évaluation du soutien régional à France Active, après un premier conventionnement 2005-2008. La Région apporte une subvention de fonctionnement aux structures dans le cadre de la convention financement des entreprises solidaires (FINES), et abonde les lignes départementales de garantie France Active, ainsi que la ligne régionale du Contrat d'Apport Associatif (CAA). Notre terrain est constitué des sept fonds territoriaux franciliens qui, à l'échelle de chaque département, offrent les outils et l'expertise France Active : PIE (75), AFILÉ 77 (77), Essonne Active EA (91), Haut-de-Seine-Initiatives HDSI (92), Garances (93), Seine Amont Initiatives (94), et Prisme 95 (95). L'idée consistait à évaluer les impacts en termes d'emplois à la fois en interne (au sein de la délégation régionale de France Active), et en externe : nombre d'emplois créés ou consolider par ce financeur solidaire.

Au niveau méthodologique, nous avons procédé en trois temps. Une analyse documentaire a été réalisée, elle concernait les publications relatives au soutien régional à l'ESS. Une collecte de données a été conduite auprès du dispositif régional France Active en Ile-de-France. Ont été soumis à des entretiens les responsables des structures, les partenaires publics, et une

⁸ « La structuration des financements pour la création de très petites entreprises en région », pp. 120-123, dans Demoustier D. (coord), *Economie sociale et développement local*. Paris, Les cahiers de l'économie sociale, L'Harmattan, 2004.

enquête auprès des bénéficiaires du FINES a été engagée par internet. L'ensemble des données quantitatives ont été collectées, puis traitées par le cabinet RambØll Management.

21. De la spécificité du dispositif régional francilien de France Active...

A l'observation des conventions 2005-2007 entre la région Ile-de-France et les structures de France Active, nous constatons qu'elles doivent « *permettre un renforcement des effectifs de France Active pour accroître significativement le nombre de dossier traités, en particulier en direction des entreprises solidaires du département* » (Le Den et Glémain, 2008, 21). En d'autres termes, cela signifie que la Région souhaite soutenir l'accès aux compétences dont France Active a besoin, dans le cadre de ses métiers et de sa fonction d'accompagnement à la création d'entreprises en particulier dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Une double attente quantitative est posée sur le micromarché de l'emploi en finances solidaires, et sur celui de l'économie sociale et solidaire. Nous obtenons la synthèse suivante (Document 2).

Document 2. Les objectifs FINES par fonds territorial en Ile-de-France.

	2005	2006	2007
<i>Accompagnées</i>	14	20	20
<i>Financées</i>	7	10	13
<i>ETP</i>	1	1,2	1,5

Source : Le Den et Glémain (2008, 21)

Deux remarques méritent d'être faite ici. D'une part, l'objectif en nombre d'ETP reste indicatif dans les conventions, bien que la Commission Permanente du Conseil Régional ait eu un déclaratif affirmé. En revanche, les objectifs en termes de nombre de structures financées et/ou accompagnées est lui explicite. Ce sont donc les emplois externes induits qui restent la priorité du soutien de la Région à France Active Ile-de-France. D'ailleurs, lorsque Essonne Active est créée en 2006, la convention précise que la subvention de la Région sera de 1660 euros par projet accompagné, et 1680 euros supplémentaires par projet aboutissant après accompagnement et financement. Quels sont les résultats observés en cumulé sur 2005-2006 ? (Document 3).

Document 3. résultats de l'activité FINES 2005-2006.

<i>France Active</i>	<i>Projets accompagnés</i>	<i>Projets financés</i>	<i>Emplois consolidés ou créés</i>
<i>PIE (75)</i>	43	19	251
<i>Afile 77 (77)</i>	28	21	209
<i>EA (91)</i>	11	17	108
<i>HDSI (92)</i>	38	26	225
<i>Garances (93)</i>	34	25	215
<i>SAI (95)</i>	39	21	172
<i>Prisme 95 (95)</i>	30	25	372
TOTAL	223	154	1552

Source : Le Den et Glémain (2008, 27)

Au regard des attentes, 75% des objectifs fixés ont été atteints en 2006. Si la tendance est positive, le gap peut s'expliquer par un manque de compétences, donc de ressources humaines, pour atteindre les résultats attendus. Pour le démontrer, nous avons tenté d'estimer le nombre d'heures de travail nécessaires par structure départementale (Document 4).

Document 4. Temps passé par dossier expertisé.

<i>France Active</i>	<i>Projets accompagnés</i>	<i>Temps passé par dossier</i>	<i>Emplois consolidés ou créés</i>
----------------------	----------------------------	--------------------------------	------------------------------------

		<i>expertisé en heures</i>	
PIE (75)	43	35 à 170	251
Afile 77 (77)	28	80	209
EA (91)	11	20 à 150	108
HDSI (92)	38	55	225
Garances (93)	34	102	215
SAI (95)	39	60	172
Prisme 95 (95)	30	70	372
TOTAL	223	-	1552

Source : Le Den et Glémoin (2008, 27)

Si le référentiel France Active de 40 dossiers par an accompagnés et 12 financements réalisés est tenu en Ile-de-France, on constate une forte disparité du nombre d'heures consacrées à l'expertise. Cela tient-il d'une différence en termes d'ETP par structure ? Le nombre d'ETP consacrés à l'activité FINES en 2006 dépend des déclarations faites soit à la Région dans le cadre du rapport lié au conventionnement, soit à l'enquêteur (Document 5).

Document 5. Nombre d'ETP par acteur départemental.

	Déclaré dans le rapport à la région	Déclaré à l'enquêteur	Eligible FSE
PIE (75)	0,6	0,6	nc
AFILE 77 (77)	1,5	0,8	0,6
Essonnes Active (91)	1,0	0,8	0,3
Ht Seine Initiatives (92)	1,75	1,8	0,9
Garances (93)	1,6	1,6	2,1
Seine Amont Init. (94)	1,1	1,1	1,1
Prisme 95 (95)	1,4	1,5	1,2
Total	8,95	8,2	6,3

Source : Le Den et Glémoin (2008, 49)

Globalement, nous n'observons pas de différence significative entre le nombre d'ETP déclaré à la Région, et celui de l'enquête. La question ouverte semble alors être celle de l'économie des ressources humaines, donc des compétences.

22. ...aux résultats observés : atouts et limites.

Nous nous sommes appuyés sur deux cas particuliers en régions Ile-de-France et en Pays-de-la-Loire, pour établir notre première analyse. Par conséquent, il n'est pas encore possible de tirer quelque généralisation que ce soit. Pour autant, un certain nombre de réflexions émergent. Nos premiers résultats nous permettent de tirer deux enseignements. D'une part, les ressources humaines consacrées à l'activité FINES sont relativement faibles. D'autre part, elles sont inférieures à ce que la région attendait. On peut avancer pour explication que les acteurs franciliens de la finance solidaire aient craint que le versement de subventions dépende des résultats attendus. En outre, on peut se demander si les ressources humaines n'ont pas été affectées pour partie à l'activité diagnostic « préventions des risques » qui, le plus souvent, incombent aux équipes FINES.

Nous constatons d'abord une interaction stratégique au niveau local entre les acteurs publics et les financeurs solidaire, qui se traduit par la construction d'une confiance située. Elle s'exprime à travers la mobilisation de « ressources construites » (compétences, savoir-faire, qualifications, manières de faire ou d'agir) que nous ne connaissons pas ici et qui, pourtant, participe à la dynamique territoriale de la création et de la consolidation d'emplois.

Ensuite, l'analyse de ces deux cas situés nous amène à poser l'hypothèse de « *learning regions* » au sens de Maillat et Kebir (1999)⁹. Selon ces auteurs, la « *learning region* » est « *celle dans laquelle les acteurs mettent en œuvre des apprentissages nécessaires pour aboutir à la construction d'un milieu innovateur¹⁰ et à le maintenir dynamique. Le concept de « learning » permet d'indiquer les voies mais aussi les contraintes pour y parvenir* ». A titre d'exemple, un équivalent temps plein au FONDES Pays-de-la-Loire en 2007 coûtait 50.000 euros chargés, pour 50h00 par dossier expertisé et suivi. En 2008, le FONDES ambitionnait 75 garanties mises en place par chargé de mission, soit 450 garanties bancaires (FGIF + FAG) pour un montant de 5.936.521 euros, et un montant de prêts levés de 11.873.042 euros. Serions-nous ici en mesure d'offrir un nouvel indicateur de la plus-value sociale générée ?

Cet indicateur nous proposons de le rechercher dans l'analyse des dynamiques économiques et spatiales du FONDES (France Active en Pays-de-la-Loire). Nous disposons à travers ce travail d'expertise d'un premier panorama de l'emploi créé ou consolidé au sein des finances solidaires et grâce à l'intervention des acteurs de la finance solidaire. Il paraît donc intéressant à l'aune de cette illustration d'interroger les emplois créés ou consolidés au sein même des structures de finances solidaires, sur cette activité FINES comme sur l'activité TPE. L'intérêt de cette approche consiste non seulement à établir un diagnostic méso-économique des emplois créés/consolidés, ou perdus dans le champ de l'économie solidaire ; mais aussi, à regarder au sein des territoires là où ont été créés les emplois, et dans quel type d'activité. Nous retrouvons ainsi la question fondatrice de la microéconomie bancaire : pourquoi existe-t-il des financiers solidaires ? Nous retrouvons, aussi, la question fondamentale de l'action publique relative à l'intérêt général : quels sont les apports de la finance solidaire, ici en terme d'emplois, pour le développement local ?

3. Finances solidaires et emplois. Ce que nous apprend le suivi spatialisé d'expertises TPE du FONDES en région des Pays-de-la-Loire¹¹.

Démographiquement et économiquement, la région des Pays-de-la-Loire est polarisée par l'agglomération nantaise qui, étendue à la Basse-Loire, jusqu'à Saint-Nazaire, rassemble près de 40 % de la population régionale. Les agglomérations d'Angers et du Mans complètent ce tableau des principaux pôles urbains régionaux, à quoi s'ajoutent l'espace littoral et le val de Loire de façon à construire un espace régional articulé autour de Nantes : une « région polarisée » par Nantes au sens défini par Boudeville (1970) ? Cette notion permet de rendre compte de la dynamique économique dans l'espace. Par là, il faut comprendre : « une région dont les éléments entretiennent plus de relations avec un pôle interne à la région qu'avec tout autre pôle de toute autre région » (Rallet 2000, 39). Nous sommes alors en présence d'une économie territoriale dont le pôle entretient plus de liens avec les autres économies territoriales qu'avec les autres régions, par exemple. Sous cette hypothèse, le FONDES irradierait l'espace régional à partir d'un pôle nantais, vers les autres départements ligériens selon une dynamique discontinue. Pour le vérifier, nous prenons la fonction expertise du FONDES sur les trois premiers trimestres 2009.

L'hypothèse d'une dynamique spatiale discontinue se trouve vérifiée par les cartes. Au pôle

⁹ Maillat D, Kebir L, 1999, « « Learning region » et systèmes territoriaux de production », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, III, pp.429-448.

¹⁰ Défini par J-C Perrin (1995) comme : « une formation socioéconomique en état de maîtriser elle-même son évolution et de générer sa propre structure ».

¹¹ Précisons d'emblée que la région Pays-de-la-Loire, ici support d'étude, n'est pas un périmètre restrictif pour l'activité « expertise TPE » du FONDES. Toutefois seuls 5 dossiers d'expertise TPE ont été engagés hors région durant les trois premiers trimestres 2009, ce qui représente à peine 1% de l'activité sur ce laps de temps, et justifie ce choix d'analyse à partir du territoire régional.

principal établi à Nantes, s'ajoutent des pôles secondaires identifiables dans chaque département, qui correspondent aux chefs-lieux ou, dans le cas de Saint-Nazaire (à l'embouchure de la Loire, à l'ouest de Nantes), à l'une des principales agglomérations en région ; cela à l'exception de la Vendée où La Roche/Yon ne constitue pas un pôle immédiatement repérable sur cette projection cartographique.

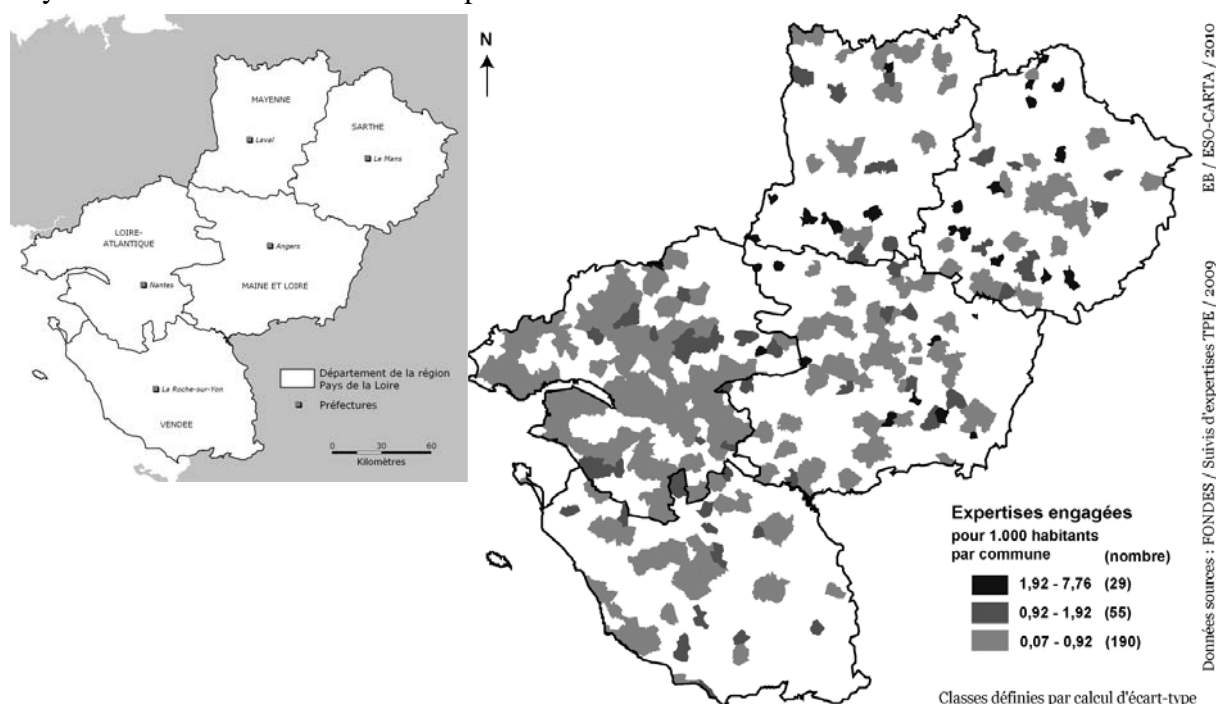
L'expertise engagée dévoile ainsi un modèle économique d'archipels, caractérisé par l'absence de rapport de chaque « îlot » avec le « réseau des pôles », créant ainsi des zones de non développement comme en Vendée par exemple. Bien sûr, nous raisonnons ici toutes choses égales par ailleurs, en particulier en ignorant la stratégie spatiale de l'ADIE entre autres financeurs solidaires en région.

31. Quels enseignements pour le développement local ?

Le FONDES étant soutenu dans son action par le Conseil Régional, la proximité de ses expertises relève d'une approche institutionnelle de l'existence de réseaux sociaux et des politiques publiques qui la construisent. Derrière la notion de réseau social, nous reconnaissons l'ensemble des entités sociales – tant les individus que les organisations sociales – reliées entre elles par des liens créés à travers les interactions sociales, suivant la définition qu'en donnent Degenne et Forsé (1994) s'inspirant eux mêmes de John A. Barnes dès 1954. Le réseau social est ainsi la forme dynamique de tout regroupement social. L'attractivité d'un territoire se base autant sur le capital humain de ce territoire que sur des avantages tels que la situation, les ressources naturelles, etc. (Rallet et Torre, 2006). Néanmoins, les relations de proximité – qui dans l'espace renvoient, entre autres, aux relations s'inscrivant dans les territoires locaux, au plus proche des espaces pratiqués au quotidien (Di Méo, 1997) – construisent avec plus d'efficacité les réseaux sociaux.

Au niveau communal (Document 6), nous dévoilons ainsi des déséquilibres territoriaux contre lesquels les finances solidaires sont pourtant censées lutter. L'essentiel de l'activité d'expertises rapportée à la densité de population favorise donc le département de la Loire-Atlantique aux dépens des autres territoires infrarégionaux.

Document 6. Expertises engagées pour 1.000 habitants par communes par le FONDES en Pays-de-la-Loire au cours des trois premiers trimestres 2009.



Néanmoins, cette cartographie à l'échelle communale ne peut pas être considérée comme satisfaisante, du fait des écarts de poids démographiques des communes entre elles. Tout au plus, cela donne-t-il quelques indications du poids relatif des expertises TPE engagées par le FONDES, commune par commune, et par extension, par sous régions : nous y repérons notamment l'importance relative de ces expertises dans le sud de la Mayenne et le sud de la Sarthe. Mais ces deux espaces sont caractérisés par de faibles densités de populations. Les pourtours régionaux les plus éloignés du centre (ici Nantes) sont aussi les moins affectés par cette activité. Ces territoires peu impactés par le FONDES sont sous l'influence d'autres « centres » régionaux, tels le couple Niort et La Rochelle au sud, ou Paris au nord-est de la région. De même, nous l'avons vu, la relative absence du FONDES en Vendée et dans le Choletais (sud-ouest du Maine-et-Loire) peu s'expliquer par un besoin moindre et par la mise en concurrence de son activité avec d'autres organismes financeurs de la TPE.

Rappelons que le FONDES est au départ une émanation du Crédit Municipal de Nantes, siégeant à Nantes, et fortement ancré à Saint-Nazaire et à Angers. Autant que de centralité géographique c'est donc bien de proximités géographiques et institutionnelles à l'œuvre autour de Nantes et de Saint-Nazaire, et dans une moindre mesure, d'Angers, dont il peut s'agir ici. Ce qui, en reprenant Zimmerman (2008) permet donc avancer l'idée d'un modèle centre-périphérie fonctionnant au travers de cet ancrage territorial de l'institution FONDES, lequel se nourrit de proximités conjuguées... proximités institutionnelles et géographiques on l'a vu, mais aussi organisationnelles, naissant au travers notamment de contrats ou conventionnements de site (ou territoriaux) convenus entre le FONDES et différents partenaires ancrés : ainsi autour de Laval avec la plateforme d'initiatives, ou au travers des liens construits entre FONDES et boutiques de gestions. Cela induit à s'interroger sur l'encastrement des activités d'expertises du FONDES : au plus proche des besoins certes, mais en lien avec des partenariats locaux forts ou en disposant sur place, dans les territoires, des moyens de diffuser son activité.

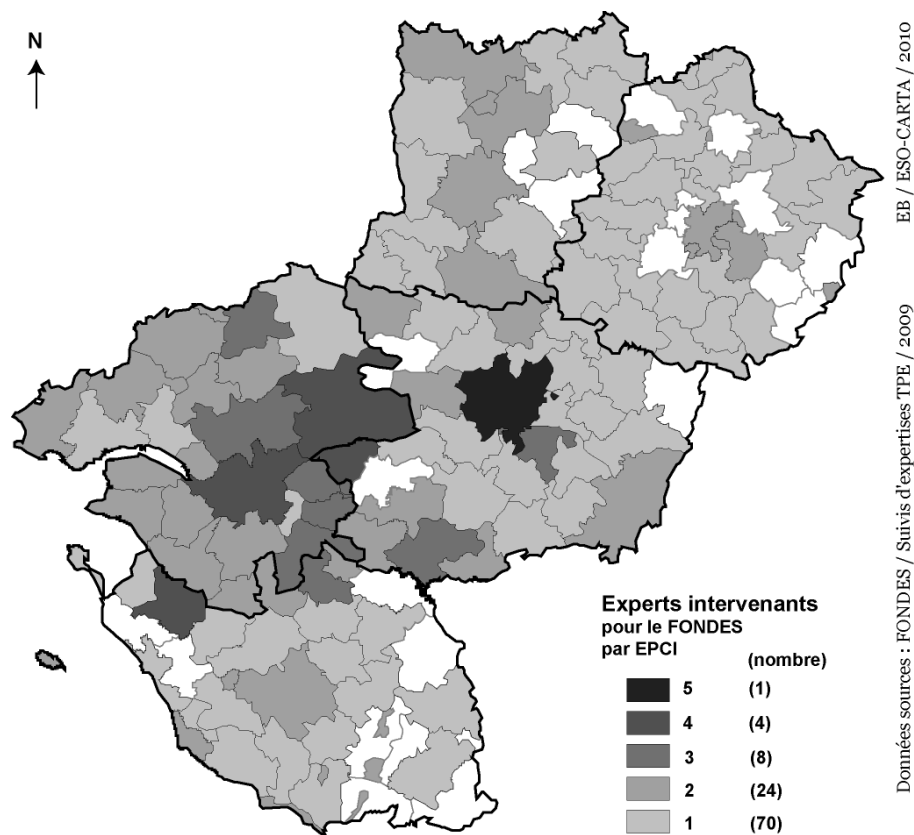
32. Au-delà de l'emploi créé au sein de la délégation... des enjeux de proximité et d'encastrement dans la distribution de l'accompagnement/conseil.

Cette question de l'encastrement trouve une illustration convaincante, en cohérence avec les premiers résultats d'observation cartographique, au travers de la distribution spatiale des experts du FONDES ici par Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI : Communautés de Communes, Communautés d'Agglomérations, Communautés Urbaines). En proposant une analyse à l'échelle des périmètres EPCI, nous introduisons la prise en compte des territorialisations produites par les instances politiques lues au titre de « dissymétries et déséquilibres dans les relations » (Claval, 1979). En région Pays-de-la-Loire, les EPCI sont, dans leur très grande majorité, issus d'associations volontaires entre communes : parfois reprenant la trame des découpages cantonaux (en Vendée notamment), le plus souvent, en prenant appui sur d'anciens syndicats intercommunaux. Ces constructions territoriales révèlent donc bien les territorialités construites à l'échelle locale par le jeu conjugué des réseaux sociaux de proximités et des politiques publiques.

Les choix de gouvernance interne au FONDES permettent de répartir spatialement chacun des intervenants, mais en induisant une première disparité territoriale puisque cinq personnes sont affectées tout ou partie à la Loire-Atlantique par exemple contre deux seulement en Sarthe ou en Vendée. Malgré ces critères, la carte (Document 7) permet d'identifier deux de ces effets d'encastrement. La Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole ressort ici en tête

des EPCI aux plus forts nombres d'intervenants (5 au total) mais semble relativement isolée au cœur du département de Maine-et-Loire. En Loire-Atlantique en revanche, bien que la Communauté Urbaine Nantes-Métropole compte parmi les EPCI les mieux dotés, celle-ci n'a pas le monopole du nombre d'intervenants, puisque le Pays d'Ancenis (entre Nantes et Angers) en recense un nombre équivalent. Certes dans ce département les EPCI sont plus vastes qu'en Maine-et-Loire. Néanmoins, la carte indique une couverture plus dense, par (presque toujours) au moins deux intervenants. L'image d'un maillage dense se détache pour la Loire-Atlantique, correspondant à l'encastrement du FONDES dans ce territoire, par la présence du plus grand nombre d'intervenants du FONDES, et par effets de proximité géographique au centre (Nantes).

Document 7. Experts du FONDES intervenant par EPCI en Pays-de-la-Loire au cours des trois premiers trimestres 2009.



Source : Glémain et Bioteau (2010, 11).

De façon très classique, le modèle centre-périphérie s'impose à première vue comme un facteur explicatif cohérent. Cependant, la distribution de l'expertise TPE du FONDES est moins calquée sur une géographie des besoins d'une population potentiellement bénéficiaire que sur les proximités construites pour et par l'activité, et donc issue des choix de gouvernance des activités du FONDES en région : espace géographique couvert, réseaux constitués, choix de localisations qui, ensemble, créent la territorialisation de l'activité suivant Zimmerman (2008).

C'est justement cette activité territorialisée, ou adaptée aux caractéristiques du territoire dans lequel elle s'inscrit, qu'il nous faut aussi mieux appréhender. Pour cela, le recours à l'outil graphique tri-dimensionnel présente une innovation tant sur le plan de la communication de résultats scientifiques que sur le plan de l'analyse : il permet de visualiser immédiatement des écarts entre secteurs d'activités et entre territoires.

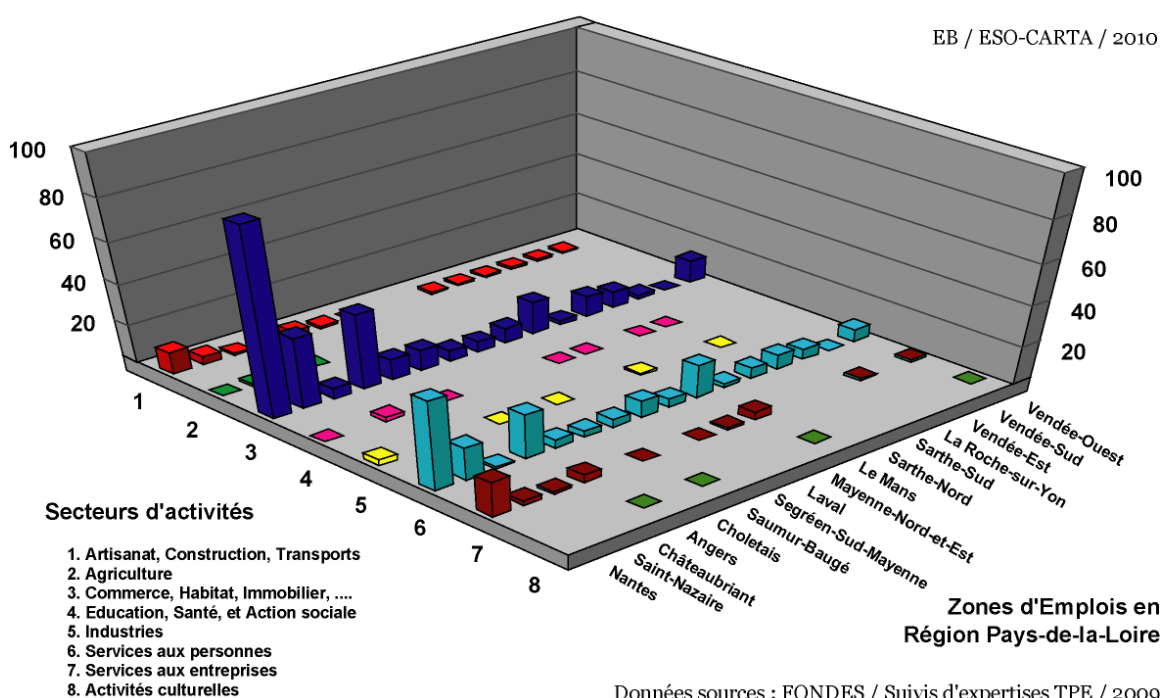
33. Par l'organisation économique par types d'activités des TPE ayant bénéficié de l'expertise du FONDES en Région : l'amorce d'une typologie sectorielle spatialisée.

Ici, la proximité géographique joue à rebours et l'on peut décliner de nouveau le schéma d'un modèle centre-périphérie, cette fois inversé, entre Nantes-Métropole et les EPCI l'avoisinant en seconde puis troisième couronnes périurbaines. De ce schéma, applicable et extensible à l'ensemble du département de Loire-Atlantique, seuls se dissocient les espaces proches du cordon ligérien : Pays d'Ancenis, CARENE (autour de Saint-Nazaire) et Basse-Loire ; où l'on retrouve cet axe dynamique identifié par la Région.

Il est intéressant de noter que nous retrouvons une prépondérance des activités de commerce et de services dans les expertises du FONDES (Document 8), et une absence marquée sur les secteurs du social et de la culture où, paradoxalement, les besoins de financement sont les plus forts eu égard aux évolutions des politiques publiques à leur encontre. Mais ces secteurs sont, dans la région des Pays-de-la-Loire, encore massivement investis par des entreprises sociales, ainsi que nous le verrons par la suite.

Document 8.

Distribution par Zones d'Emplois et par secteurs d'activités des entreprises expertisées par le FONDES entre janvier et septembre (inclus) 2009



A travers cette première lecture graphique et cartographique de l'organisation de l'activité du FONDES dans la région des Pays-de-la-Loire c'est bien l'amorce d'une polarisation régionale de l'activité à partir de Nantes et de deux pôles secondaires que seraient Saint-Nazaire et Angers que nous assistons. Deux axes de pénétration de cette activité sur le territoire se dégagent : (i) le FONDES verrait son activité se recentrer sur Nantes et la Loire-Atlantique, l'ouest du Maine-et-Loire, le sud de la Mayenne et de la Sarthe, cela en raison de concurrences exercées par d'autres opérateurs ailleurs en région, (ii) un second longerait le littoral atlantique en région, en se dégradant du nord au sud.

Cette concentration résulterait donc autant de contraintes territorialisées que des choix de gouvernance de l'association : siège à Nantes, salariés résidant pour beaucoup d'entre eux à

proximité du siège, conventionnements convenus avec quelques territoires. Quels effets une telle concentration de l'activité et de l'emploi peut-elle avoir sur l'accompagnement d'entreprises sociales, et en particulier sur l'emploi créé ou consolidé dans ces mêmes entreprises ?

4. Sur l'activité FINES du FONDES, via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) : des dynamiques territoriales et sectorielles (toujours) inégales.

En 2008, le FONDES enregistre 226 suivis FINES en région Pays-de-la-Loire répartis comme suit : 121 en Loire-Atlantique, 84 en Maine-et-Loire, et « seulement » 21 autres dans les 3 départements restant. Pour ce qui concerne le seule DLA, l'activité d'appui-conseil du FONDES repose sur deux départements : la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, pour lesquels il a mandat en 2010. Cette activité est fortement fluctuante (de 80 à 25 suivis en Maine-et-Loire entre 2007 et 2008) et décroissante entre 2006 et 2009. Nous allons nous intéresser principalement au DLA, et interroger à travers lui l'apport en termes d'emplois de cette activité, et les enseignements à en tirer quant aux dynamiques spatialisées de l'emploi en ESS en région.

4.1. D'un biais : de la difficulté de disposer de données fiables sur l'emploi...

Les données concernant les effectifs salariés des établissements employeurs semblent être les informations les plus représentatives des tendances d'évolution des dernières années, car il s'agit d'indicateurs directs du développement des activités de l'ESS. Ainsi, de même que le nombre des établissements employeurs, celui des salariés a également augmenté, de 6,8%, sur la période 2005-2008 (passant de 133.248 à 142.284 salariés). Plus concrètement, en 2008, ce sont près de 22.000 emplois (dont 17.000 dans les associations) qui avaient été créés depuis 2000 dans l'ESS en région des Pays-de-la-Loire, soit une augmentation de près de 18% (moyenne régionale : 11,4%). L'ESS connaît une croissance plus rapide de ses effectifs salariés que le reste de l'économie des Pays-de-la-Loire¹². Enfin, suivant Recherches & Solidarités, en 2010, 35% des associations employeuses des Pays-de-la-Loire sont situées en Loire-Atlantique et 25% en Maine et Loire. Pour la CRES des Pays-de-la-Loire, s'appuyant sur les données INSEE Sirene, ces données sont respectivement de 37% et 26%. Ces écarts, certes faibles, retranscrivent l'ensemble des incertitudes actuelles quant à l'emploi et le besoin d'en savoir plus quant à cet emploi et à ses destinations.

A défaut d'identifier avec plus de précision les volumes d'emplois soutenus par les finances solidaires dans ces entreprises sociales, nous pouvons tout au moins tenter de caractériser celui-ci d'un point de vue sectoriel et spatial, permettant ainsi une comparaison de dynamiques avec les TPE.

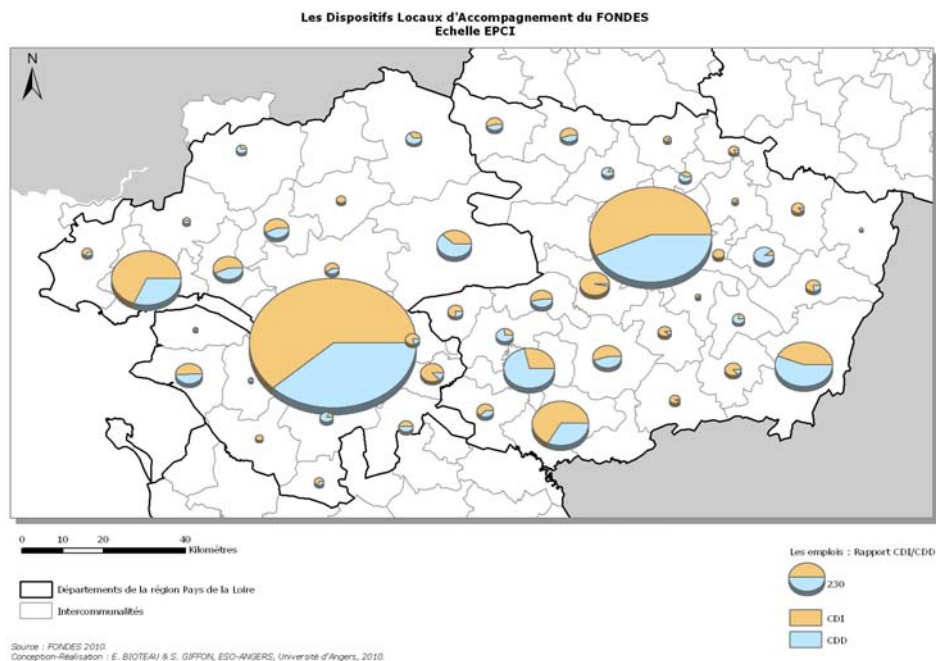
¹² Ces résultats ne révèlent aucune tendance spécifique, dans la mesure où d'une part, coopératives et mutuelles regroupent quelques grands groupes (banques, mutuelles de santé, etc.) et également dans la mesure où les associations sont souvent des organismes de petite taille, dont le nombre moyen de salariés est 8,85 : ce qui explique le fait qu'elles représentent 85% des établissements mais que 75% des salariés. Dans ce contexte, toutefois, les associations sont le principal moteur de l'essor de l'emploi dans l'ESS, et plus généralement de l'ESS, dans les Pays-de-la-Loire.

Mais lorsqu'il s'agit d'aborder ce sujet des effectifs et de l'évaluation du poids des associations dans l'emploi total, il est nécessaire de considérer une forte marge d'erreur due à la fois aux modes de calculs et de recensement des différents organismes, et à la difficulté qu'il y a de recenser des établissements encore fréquemment gérés par des bénévoles peu ou pas formés à la saisie du chiffre dans les enquêtes d'établissements et les recensements.

Rappelons d'abord le faible nombre de personnels dédiés (2 par le FONDES pour cette activité sur les deux départements), qui entrave toutes démarches consistant à proposer l'appui-conseil en-dehors des principaux pôles urbains où la demande est déjà forte et dans lesquels jouent diverses proximités, à commencer par la proximité géographique entre demandeurs, qui permet d'optimiser l'activité quotidienne des salariés : en assurant potentiellement deux et plus rencontres, contre une à deux seulement à plus grande distance des principales agglomérations.

L'emploi créé ou consolidé dans les deux départements suite à accompagnement d'entreprises sociales par le FONDES est ainsi principalement recensé dans les trois premiers pôles urbains : Nantes en tête, Angers et Saint-Nazaire ainsi que dans une moindre mesure Cholet, Saumur et quelques petites villes en milieux à dominantes rurales, telle Beaupréau en Maine-et-Loire (Document 10). On note la prédominance dans les villes des sièges d'établissements ou de fédérations : les emplois créés ou consolidés sont assez fréquemment des postes en gestion ou en coordination d'activités d'autres personnels, expliquant pour partie la part plus importante des CDI sur les CDD dans ces contextes de plus fortes certitudes à moyens termes sur l'emploi.

Document 10. Emplois et nature des emplois créés ou préservés suite à accompagnement dans le cadre du DLA du FONDES par EPCI : CDI et CDD en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire (de 2006 à fin juin 2010)



Sources : Données FONDES 2010 / Réalisation : S.Giffon, ESO-Angers (UMR 6590 ESO), Université d'Angers.

42. ...à la confirmation d'une couverture sectorielle et territoriale inégale de l'activité.

Les suivis/accompagnements dans le cadre du DLA sont non seulement très inégalement répartis dans les deux départements, mais ils consacrent aussi à des secteurs spécifiques, en lien avec les dynamiques territoriales, ainsi que nous le démontrions au sujet des TPE.

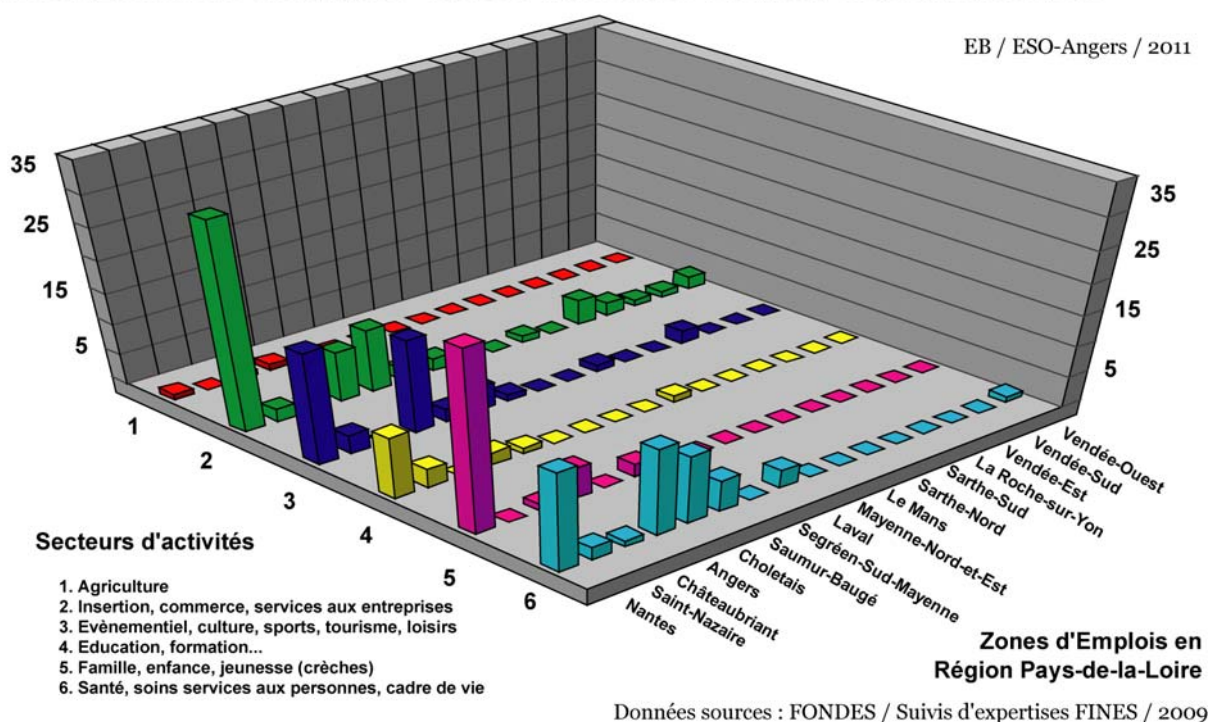
Les associations employeuses de l'ESS sont présentes dans la quasi totalité des domaines d'activités ayant trait à la personne (sport, culture, loisirs, enseignement, services, santé...) ainsi que dans quelques secteurs spécifiques (agriculture, finances, consommation...). En Région, la répartition des effectifs salariés selon le secteur d'activités indique que le secteur

du social et médico-social est prédominant avec 48% des salariés. L'enseignement est également bien représenté au niveau régional, avec 16% de l'emploi associatif, avec une proportion plus élevée en Maine-et-Loire (19,2%) d'après l'Observatoire de l'ESS en Pays-de-la-Loire (CRES Pays-de-la-Loire, 2009).

Il est à noter ici une différence notable de profils entre les zones d'emplois à dominante urbaine de Nantes et d'Angers, qui pour ce seul exemple confirment une double spécificité à la fois sectorielle, et territoriale ou zonale (Document 11) :

- d'une part l'histoire locale et les politiques territoriales, les matrices territoriales, diffèrent d'un département à un autre, et ici entre ces deux zones d'emplois, expliquant la part des activités de l'événementiel, de la culture, des sports, du tourisme et des loisirs dans la zone d'emploi angevine,
- d'autre part, des besoins spécifiques peuvent concerner un territoire plus qu'un autre comme le montre la part très importante des accompagnements d'entreprises sociales du secteur de l'enfance, famille et jeunesse aux alentours de Nantes ; il s'agit ici principalement de crèches associatives créées au cours de l'année 2009, en réponse entre autres aux besoins nés de la périurbanisation lointaine.

Distribution par Zones d'Emplois et par secteurs d'activités
des entreprises sociales accompagnées - via le DLA - par le FONDES entre janvier et septembre (inclus) 2009



Document 11.

Il est à noter que le fichier FINES ne concerne pas uniquement le DLA, expliquant des suivis/accompagnement dans les trois autres départements de la Région, en très faibles volumes d'activité cependant. Notons aussi la quasi absence de certains secteurs pourtant jugés stratégiques, et à forts besoins d'accompagnement en région, comme l'agriculture par exemple.

Conclusion

Ces dernières années, alors que l'activité d'appui-conseil du FONDES tend à diminuer, le volume des prêts accordés aux établissements d'ESS ne cesse lui d'augmenter, ainsi que le nombre d'entreprises d'ESS financées (Documents 12 et 13).

Document 12. Evolution de l'appui-conseil du FONDES secteur ESS (2006-2009).

<i>Appui-Conseil</i>	2006	2007	2008	2009
Appui-Conseil en euros	475682	320162	275640	302511
Nb d'entreprises	156	147	80	109

Source : Bioteau et Glémain, 2010, 28.

Document 13. Evolution des activités financières du FONDES secteur ESS (2006-2009).

Dénominations	2006	2007	2008	2009
<i>Financement</i>				
Prêts participatifs en euros	806102	1065500	1277000	1727500
Garanties bancaires euros	142000	119865	81345	114500
Nb d'entreprises	24	36	40	52

Source : Bioteau et Glémain, 2010, 28.

Par mimétisme, mais traduisant une adaptation, les établissements d'ESS tendent à développer des logiques d'entreprises. Ce second constat d'évolution réinterroge la notion d'innovation sociale fortement défendue par les promoteurs de l'ESS ; et à travers cette notion, celle adjacente du projet global de l'ESS. Si l'innovation sociale rend compte « des initiatives prises pour répondre à des attentes sociales » (M. Bouchard, 2005, citée par N. Richez-Battesti, in Zaoual, 2008, 62) en même temps qu'elle est territorialisée (Richez-Battesti, *op. cit.*), nous sommes en droit de nous interroger sur la concordance possible entre innovation sociale et utilité sociale. Concordance il y a eu. Mais cela sera-t-il toujours le cas dans l'avenir ? L'accompagnement des établissements devra forcément tenir compte de cette tension entre besoin social et devenir sociétal.

L'emploi est au coeur de ces préoccupations : à la fois besoin social et enjeu sociétal. L'approche croisée proposée dans ce papier permet par l'analyse économique stricto-sensu d'appréhender l'efficacité des institutions de finances solidaires dans la traduction en emplois des fonds gérés par elles ; tandis que les outils de représentation spatiale (la carte) ou sectorielle et territoriale (les graphiques 3D) donnent à voir une géographie de l'activité rendue possible par l'intervention des financeurs solidaires, et à travers elle des types d'emplois attendus. Ces croisements d'outils, méthodes et lectures de l'activité des financeurs solidaires, ici les délégations France Active en Ile-de-France et dans les Pays-de-la-Loire, offrent d'aboutir à des résultats qui interrogent les dynamiques économiques, spatiales et sociales à la fois.

Bibliographie indicative :

Aglietta M, Scialom L, 1997, *Intégration financière en Europe, nouveaux risques et politique prudentielle*. Rapport pour le Commissariat Général au Plan, comité « Economie Internationale ». Mini-Forum, Université Paris X-Nanterre.

Aydalot P, 1981, *Dynamique spatiale et développement inégal*. Paris, Economica.

Bioteau E, Fleuret S (avec la collaboration de Pierre G, cartographie Giffon S), 2008, *Atlas de l'Economie Sociale et Solidaire - Pays-de-la-Loire*. ESO-Angers CARTA & CRES des Pays-de-la-Loire. [en ligne] <http://www.cres-pdl.org/ATLAS/Accueil.htm>

Bioteau E, Glémain P (dir.), Guyomart J-C, 2010, *Des dynamiques économiques et spatiales du FONDES. Premiers enseignements sur les fonctions d'accompagnement et d'expertise dans le cadre du DLA*. Rapport pour le FONDES. Eso-Angers UMR6590-PRES L'UNAM.

Bisault L, 2011, « Le Tiers Secteur, un acteur économique important ». *INSEE Première*, n°1342, mars, INSEE.

Boot A, 2000, « Relationship banking : What do we know ? ». *Journal of Financial Intermediation*, 9, pp.7-25.

Boudeville J, 1970, *Les espaces économiques*. PUF. 3^{ème} édition. 126 p.

Claval P, 1979, *Espace et Pouvoir*. PUF. 257 p.

Degenne A, Forsé M, 1994, *Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie*. Armand Colin, Collection "U". 263 p.

Dejoux C, 2008, *Gestion des compétences et GPEC*. Paris, Dunod.

Di Méo (dir.), 1997, *Les territoires du quotidien*. L'Harmattan, « Géographie sociale ». 207 p.

FONDES, 2009, *L'économie sociale en Pays-de-la-Loire*. Rapport d'activité.

Glémain P (FIMOSOL dir.), Billaudeau V, Bioteau E, Caire G, Meyer M, Moulévrier P, 2010, *Analyse interdisciplinaire des expérimentations locales du microcrédit social : premiers résultats en Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes et Seine-Maritime*. Rapport au Haut Commissariat aux Solidarités Actives et à la DIIESES. 241 p.

Glémain P (dir.), 2010, (FIMOSOL : avec les contributions de Bévant D, Bioteau E, Moulévrier P, Taupin M-T) 2010, *Le(s) territoire(s) des finances solidaires : une analyse régionale en Bretagne et Pays-de-la-Loire*. L'Harmattan.

Glémain P, Bioteau E, 2010, « Des dynamiques économiques et spatiales du FONDES. Premiers enseignements sur les fonctions d'expertise et des profils « TPE » », Rapport d'étape remis au FONDES, 06 avril 2010, 28 p.

Glémain P, Taupin M-T, 2007, « Les nouvelles stratégies des finances solidaires en France », *Economie et Solidarités-CIRIEC Canada*, vol.38-1, pp.98-111.

Le Den X, Glémain P, 2008, *Evaluation du soutien régional à France Active*. Rapport final au Conseil Régional Ile-de-France. Chaire ESS-ESSCA & RambØil-Management Brussels. 173p.

Loquet P, 2004, *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*. « Dossier d'experts », La Lettre du Cadre Territorial, 108 p.

Maisonnasse J, Melnik K, Petrella F, Richez-Battesti N, 2010, « Quelle qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire ? Une perspective plurielle ». Rapport de Recherche pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Institut Recherche de la Caisse des Dépôts et Consignations. Laboratoire LEST, Aix-en-Provence, 260 p. [en ligne : <http://www.cresspaca.org/upload/documents/quelle-qualite-de-lemploi-116.pdf>].

Ongena S, Smith D, 2000, « Bank relationships : A Review ». in Zenios SA, Harker P (eds), *Performance of Financial Institutions*. Cambridge University Press, pp.221-258.

Lopez F, Vilanova L, 2006, *Microéconomie bancaire*. Paris, PUF.

Pérez R, 2009, *La gouvernance de l'entreprise*. Paris, La Découverte.

Petersen M, Rajan R, 1995, « The effect of credit market competition on lending relationships », *Quarterly Journal of Economics*, 110, pp.407-443.

Rallet A, 2000, « De la globalisation à la proximité géographique : pour un programme de recherches ». in Gilly J-P., Torre A., (dir.), *Dynamiques de proximité*. L'Harmattan, « Collection Emploi, Industrie et Territoire », pp.37-57.

Rallet A, Torre A, (éd.), 2006, *Quelles proximités pour innover ?*. L'Harmattan, « Collection Géographies en Liberté », 221 p.

Recherches & solidarités (Bazin C, Duros M, Le Vaillant I, Guyonvarch A, Malet J), 2010 (janvier), « Les associations en Pays de Loire repères et chiffres clés ». Rapport.

Richez-Battesti N, 2004, « Innovations sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité. (L'expérience des banques coopératives) ». in Zaoual H, (dir.), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*. L'Harmattan et « Marché et Organisations », Cahiers d'Economie et de Gestion de la Côte d'Opale, pp.61-88.

Richez-Battesti N, Gianfaldoni P (dir.), 2006, *Les banques coopératives en France. Le défi de la performance et de la solidarité*. Paris, L'Harmattan.

Sharpe S, 1990, « Asymmetric information, bank lending, and implicit contacts: A stylized model of customer relationships », *Journal of Finance*, 45 (4), pp.1069-1087.

Vanier M, 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*. Rennes, PUR.